

BRÈVE RÉPONSE
AU COURRIEL DE LOUIS DUSSAULT
REÇU LE 30 SEPTEMBRE 2009

*LE TEXTE DU COURRIEL DE LOUIS DUSSAULT
A ÉTÉ PUBLIÉ DANS LE DEVOIR DU 1^{ER} OCTOBRE 2009*

Louis,

La pièce jointe n'est pas une entente, c'est un communiqué. L'APCCQ veut tout simplement empêcher la mise en place du code de pratique rédigé par le comité MCCCCF-SODEC qui a le mérite d'être clair et qui comporte des règles précises et écrites. Pour moi, un délai plus court laisse place à l'interprétation et ne veut rien dire. Un an est plus court que deux ans! En avril 2008, tu voulais diffuser Un baiser s'il vous plaît EN MÊME TEMPS dans les salles commerciales et le Réseau Plus... Le temps passé semble nous avoir éloigné.

Meilleures salutations,

Martine Mauroy, d.g.
Association des cinémas parallèles du Québec

TEXTE DU COURRIEL AUQUEL A ÉTÉ JOINT LE COMMUNIQUÉ
ANNONÇANT L'ENTENTE QUE NOUS N'AVONS FINALEMENT JAMAIS VUE

Voir le document : Communiqué APCCQ-K-Films Amérique (24 septembre)

Surpris de ta lettre dans LE DEVOIR, je t'invite à lire le texte complet de l'entente, où il est clairement mentionné ce que nous avons tous voulu pour nos films en région, soit, texto: Les films, dorénavant "pourront être présentés dans les ciné clubs dans un plus court délai".

Alors je ne comprends pas votre attitude et surtout le procès d'intention que vous faites à K-Films Amérique, à savoir que ns aurions signé cette entente pour la sortie d'UN CARGO POUR L'AFRIQUE, ce qui est, je crois, mal me connaître car cette entente concerne tous les films qui vont en région. De plus, le REGROUPEMENT DES DISTRIBUTEURS INDÉPENDANTS DE FILMS DU QUÉBEC est enchanté de cette entente.

Maintenant, en autant que certaines règles de procédure soient respectées, ce que du reste ns avons toujours dit — vous, comme nous les distributeurs —, les distributeurs peuvent à leur guise sortir en région des films dans les salles qu'ils veulent. Il faut seulement donner priorité aux salles qui diffusent à l'année., à la semaine longue, ce que tous, RÉSEAU PLUS et les distributeurs nous avons tjrs convenus

Que vous ayez de la difficulté à avoir des films en région — d'abord vs ne diffusez presque pas en été — ce ne peut être K-Films Amérique, et ce sont alors des cas d'espèce. Votre travail est indispensable, tous en conviennent et la plupart des salles commerciales ne peuvent faire votre travail — et il y a des villes où il n'y a même pas de salles commerciales exemple L'ASSOMPTION —, mais beaucoup le peuvent aussi, et entendent le faire dans un cadre précis, ce qui élargit l'offre pour nos films, et on ne peut s'en plaindre

J'AI TUÉ MA MÈRE par exemple a pu être présenté autant en salles commerciales que dans des salles de RÉSEAU PLUS, on ne vous a refusé aucune copie, sauf s'il n'y en avait pas de disponible ,ce qui peut arriver quand une forte demande se présente,ce qui est le cas de ce film, — et il ne fallait pas non plus en refuser aux salles commerciales qui en demandaient; sur les 840,000\$ de recettes réalisées à date avec ce film, 99% proviennent des salles commerciales. Vous n'avez pas eu le film avant 3 mois de la date de sortie commerciale parce que la demande des salles commerciales exigeait de leur rendre disponibles les copies au + tôt, ce qui est tout à fait normal, de plus, vous diffusez très peu l'été, comme je le mentionnais.

Oui je crois que le problème est réglé, et rien n'empêche les distributeurs de vous fournir des copies, si les salles commerciales ne veulent pas programmer ces films ET c'est ce qui est écrit noir sur blanc dans l'entente, et il fallait bien que finisse cette guéguerre qui ne profitait à personne et surtout pas aux cinéphiles en région. Maintenant il ne faut plus mettre de l'huile sur le feu.

Louis Dussault
K-Films Amérique